

NAME OF MP
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

LES CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 13 septembre 2016	De 18 h 30 à 20 h	Corner Brook, T.-N.-L., Bibliothèque publique	22 personnes
2.			
3.			
4.			
Forme : <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : discussion en petit groupe suivie d'une séance à micro ouvert.			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input checked="" type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?
<p>Les personnes présentes convenaient généralement que la disproportion entre le pourcentage de vote national et l'attribution de sièges à la Chambre des communes de notre premier système électoral majoritaire uninominal à un tour représente un défaut important. Les personnes présentes ont fait valoir que leur vote ne se traduit pas de façon juste dans les résultats à la Chambre des communes, ce qui fait que de nombreux Canadiens estiment qu'ils ont perdu leur vote. Par conséquent, ils estimaient que notre système actuel a mené à une loi adoptée par la Chambre des communes qui n'est pas toujours représentative des points de vue canadiens.</p> <p>Certains ont fait valoir que l'instauration d'un système plus proportionnel ferait en sorte que les Canadiens se sentiraient davantage impliqués dans le processus politique, ce qui motiverait davantage les Canadiens à voter et à participer.</p>

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Certains craignaient en outre que le système électoral actuel mène à une approche de débat contradictoire entre les partis et les députés à la Chambre des communes. Les électeurs estimaient que si un système moins axé sur la confrontation était utilisé, il y aurait davantage de collaboration à la Chambre des communes.

Finalement, certains craignaient que le système actuel soit trop vulnérable à la centralisation du pouvoir dans le bureau du premier ministre, ce qui nuirait à la capacité des députés de représenter efficacement leurs électeurs.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?

La discussion a débuté par une présentation PowerPoint faite par la Bibliothèque du Parlement. Cette présentation comportait une discussion sur les nombreux systèmes de vote alternatif. Ces systèmes englobaient le vote alternatif, le scrutin de liste, les systèmes de vote unique transférable, de vote unique non transférable, les systèmes à la majorité d'un mode de scrutin mixte et de représentation proportionnelle mixte.

Il a été question de ces systèmes dans la présentation. Cependant, la conversation de groupe a surtout porté sur les principes que les personnes présentes voudraient voir intégrés dans les assises d'un nouveau système électoral.

Les personnes présentes convenaient généralement que tout nouveau système devrait être davantage proportionnel que le système majoritaire uninominal à un tour actuel. Les Canadiens se sentiraient ainsi plus impliqués et représentés à la Chambre des communes.

Toutefois, tout en visant davantage la proportionnalité, les électeurs ont aussi demandé instamment aux députés de préserver leur attachement à une région géographique et à leurs électeurs. Il a été généralement convenu que les connaissances locales et le lien avec les électeurs locaux sont importants pour permettre aux députés d'être des représentants efficaces.

Enfin, les personnes présentes aimeraient que tout nouveau système préserve le plus possible la simplicité du système actuel.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?

La plupart du temps, les Canadiens ont dit qu'ils ont choisi de ne pas participer au processus démocratique parce qu'ils croyaient que leur vote importe peu. Ils ont donné un certain nombre de raisons pour lesquelles ce serait le cas. De nombreuses personnes présentes croyaient que notre système à un seul vainqueur est à l'origine de cette situation. Certaines personnes présentes faisaient valoir que notre système actuel amène des Canadiens à penser que leur vote est « perdu » et qu'il importe peu que le candidat de leur choix ne gagne pas.

Toutefois, de nombreuses personnes croyaient qu'il existe nombre d'autres raisons pour lesquelles les Canadiens choisissent de ne pas participer. Les électeurs ont soulevé certaines questions comme le manque de renseignements sur les candidats de leur circonscription et sur les politiques de leurs partis politiques respectifs. Ils estimaient qu'Élections Canada devrait participer davantage à la réglementation des renseignements que les partis doivent fournir aux électeurs et du moment de les fournir. En outre, on s'entendait généralement sur l'incidence négative sur la participation des électeurs de la publicité défavorable et de la partisanerie excessive. Encore une fois, les personnes présentes jugeaient qu'Élections Canada pourrait faire plus pour empêcher une partie de la publicité défavorable excessive au cours des campagnes.

On convenait également que les Canadiens estiment que le débat à la Chambre des communes ne contribue pas efficacement à les représenter. Par conséquent, ils estimaient que dans certains cas, une participation au processus politique n'aurait pas pour effet d'apporter les changements qu'ils souhaitent dans leur gouvernement. Les personnes présentes ont également incité les députés à être plus visibles au sein de leurs collectivités et à obtenir davantage de rétroaction auprès de leurs électeurs, notamment au cours de ce processus de consultation nationale sur la réforme électorale.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.)

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

En général, la proposition d'instaurer le vote obligatoire a suscité certaines hésitations, sans égard au système électoral. Malgré la possibilité proposée aux électeurs d'annuler leur bulletin de vote, les personnes présentes n'étaient pas à l'aise avec l'idée de contraindre les Canadiens à voter.

Plusieurs personnes présentes ont fait valoir que le vote obligatoire ne faisait que traiter un symptôme et ne réglerait pas les problèmes sous-jacents. Les participants se préoccupaient également de la capacité et des coûts d'exécution du vote obligatoire. Plusieurs personnes présentes ont plutôt proposé un système fondé sur des incitatifs.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)

Tous s'entendent pour dire que l'instauration du vote en ligne ne devrait pas avoir d'incidence sur la capacité des électeurs de voter en personne du fait de la baisse du nombre de bureaux de scrutin. Les électeurs croient en l'importance de la tradition du vote en personne et estiment qu'elle devrait être préservée au moins à ses niveaux actuels. C'est particulièrement important dans le cas des circonscriptions rurales où les électeurs doivent se déplacer sur de longues distances pour se rendre au bureau de scrutin le plus proche.

Toutefois, tous convenaient d'examiner les options en ligne si elles n'avaient pas d'incidence sur la disponibilité des options présentées par les bureaux de scrutin où voter en personne, et en présence de garanties établissant que le vote en ligne préserverait la confidentialité tout en étant digne de foi, fiable et vérifiable, et ce pour contribuer à donner accès aux bureaux de vote aux jeunes, aux aînés, aux personnes handicapées et à quiconque aurait de la difficulté à s'y rendre.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)

Tout au long de la discussion, les participants ont soulevé de nombreuses autres idées pour améliorer notre système électoral. Celles qui sont énoncées ci-après sont celles qui ont été mentionnées le plus souvent et qui ont été les plus approuvées.

Les participants estimaient que l'abaissement de l'âge de voter à seize ans devrait être étudié parce qu'il ferait participer les gens au processus à un plus jeune âge. Il a été mentionné qu'une fois que les gens commencent à voter, ils sont susceptibles de continuer à le faire.

Tous ont également convenu que tout nouveau système électoral comprend des mesures d'inclusion accrue des candidats de sexe féminin et des minorités. Ainsi, la politique représenterait mieux la population canadienne.

Plusieurs participants ont soulevé la question du référendum. Certains estimaient que tout changement au système électoral devrait nécessiter un référendum national. Toutefois, plusieurs participants jugeaient qu'un référendum ne serait peut-être pas la meilleure méthode pour statuer sur la question. Quant aux opposants à un référendum, ils estimaient qu'une consultation élargie avec les Canadiens constituerait une étape importante pour établir la légitimité des changements proposés.

Enfin, des participants ont souligné que certains des changements qu'ils aimeraient voir apportés à notre système démocratique ne sont pas nécessairement liés à un changement au système électoral. Les participants aimeraient un dialogue plus respectueux à la Chambre des communes, notamment pendant la période de questions. De plus, certains ont soutenu que les députés et les partis devraient se concentrer davantage sur un dialogue constructif et moins sur la partisanerie.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS

En résumé, les quatre principes ayant recueilli le plus de soutien pendant la consultation publique étaient d'augmenter la proportionnalité de tout nouveau système, de maintenir le lien des députés avec leur région géographique, de conserver le plus possible le degré de simplicité de notre système actuel, et d'englober des mesures visant à élire plus de femmes et de membres des minorités comme députés.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)	Date : 14 octobre 2016
Signature du (de la) député (e) (Signature)	Gudie Hutchings, députée Long Range Mountains

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016